



CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES

Mention d'information (n°2026-01)

Registre des cancers Poitou-Charentes

La Mutualité Sociale Agricole des Charentes met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « **Registre des cancers Poitou-Charentes** » ayant pour finalité la transmission au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers des données nécessaires à la recherche et la surveillance épidémiologique des cancers étudiés dans le cadre de la mission de service public du Registre Général des cancers de Poitou-Charentes.

Le traitement a pour objectifs de :

- Identifier les assurés atteints d'un cancer pour lesquels une demande d'exonération de ticket modérateur (ALD 30) a été faite pour le motif du cancer
- Transmettre annuellement de façon sécurisée au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers des données nominatives médicales de patients résidant en Charente-Maritime et en Charente admis en affection de longue durée pour les cancers étudiés
- Permettre au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers d'alimenter le registre général des cancers de Poitou-Charentes, de produire des indicateurs d'incidence, à des fins de recherche épidémiologique et d'information en santé publique

Ce traitement, qui concerne les assurés de la MSA des Charentes, est nécessaire à l'exécution d'une mission de service public.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- Données de santé

Les données sont conservées au plus tard 6 mois après la réception du compte rendu d'importation dans le système d'information du Registre.

Les destinataires des données sont les agents habilités du service Contrôle Médical sous la responsabilité du médecin conseil chef de la MSA des Charentes et les agents individuellement habilités du CHU de Poitiers (personne référente du Registre Général des cancers de Poitou-Charentes).

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général à la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données qui vous concernent. *Le droit d'opposition ne s'applique pas aux traitements réalisés dans le cadre des registres locaux.*

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la caisse de Mutualité Sociale Agricole des Charentes ou à son Délégué à la protection des données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy TSA – 80715 PARIS CEDEX 07